



Monsieur Jacques PEYRAT
Sénateur Maire
Président de la CANCA
5, rue de Hôtel de Ville
06074 NICE Cedex 4

Nice le 04 février 2008

Monsieur le Sénateur Maire,

Objet : desserte du réseau 'ligne d'azur' des gares SNCF et CP

Nous venons vers vous pour vous exprimer notre satisfaction de la mise en circulation du tram. Suite à notre implication avec d'autres associations dans les débats publics organisés par la Ville de Nice pour sa réalisation, nous avons été satisfaits du choix de la Ville concernant le matériel et le tracé qui correspondaient à peu de variante à notre demande.

Notre association en nombre a assisté à l'inauguration publique du Tram même si par ailleurs nous n'avons pas reçu comme d'autres associations d'invitation pour la visite du dépôt du Rouret. S'agit-il d'un oubli ?

Aujourd'hui les citoyens niçois piétons et automobilistes sont soumis à l'application de nouvelles règles de sécurité dans le cadre de la circulation du tram qui demande un apprentissage après une certaine tolérance due aux travaux. La ville a fait des efforts préventifs d'information qui ont été bien acceptés.

Nos adhérents et amis utilisent les services du tram qu'ils apprécient. Quelques aléas dont la plupart sont dus à l'inobservance des règles élémentaires du code de la route, à l'imprudence de citoyens mais peu à des problèmes techniques. Nous espérons que ces faits regrettables et les informations dispensées inciteront à la vigilance des citoyens.

Évidemment l'arrivée du tram s'est conjuguée avec la réorganisation des lignes bus et à la requalification de la circulation urbaine. Les modifications ou interdictions des sens de circulation routière qui ont suivi s'intégrant dans le scénario tram.

De nouvelles dessertes bus ont été créées modifiant ou supprimant certaines lignes. Les demandes de nos adhérents affluent. Nous avons fait le tri pour vous proposer quelques modifications qui vont dans le bon sens à notre avis pour assurer dans des conditions satisfaisantes la complémentarité entre les différents moyens de transport public de masse prisés par les Niçois et touristes

Nous avons dans notre ville au moins trois catégories d'usagers : l'urbain, le suburbain que nous qualifierons départemental, l'usager grande ligne ou le touriste à 40% senior. Cette dernière catégorie se déplace en général avec des bagages à main d'importance.

Nous constatons dans le réseau actuel que certaines gares SNCF et CP ne sont plus ou mal desservies par 'lignes d'azur'

1°) - La gare de Nice Riquier : nous demandons un arrêt des lignes 80 et 84 place Blanqui pour correspondance SNCF à destination grandes lignes et Cannes Grasse, Menton.

2°) - La gare des Chemins de fer de Provence rue Alfred Binet : n'a plus de desserte bus, une liaison avec les quartiers Nord et la gare des autobus assurerait une complémentarité acceptable.

3°) - La gare de Nice St Augustin : une navette avec l'aéroport est nécessaire, nous avons à diverses reprises émis cette demande qui pourrait être satisfaite enfin.

Nous savons combien vous êtes sensibles aux sollicitations de la population niçoise. Aussi nous vous serions reconnaissants de prendre en considération notre requête dans le cadre de la complémentarité des transports et de l'amélioration du confort de nos concitoyens.

En l'attente, je vous prie d'agréer,
Monsieur le Sénateur Maire,
L'expression de ma considération distinguée.

Signé :
Le Président : Germain Nallino

ASSOCIATION DES AMIS DU RAIL AZUREEN
AAR ❖ Siège : 156 bd Napoléon III - Bourgogne A - 06200 NICE ❖ ☎ 0493 210 875
Mel : ass-amis-du-rail@wanadoo.fr